

Réaction du Premier Ministre au rappel de l'ambassadeur du Sénégal à Rabat

RABAT (MAP) - A la suite de la publication vendredi soir par la Primature du Sénégal d'un communiqué faisant état de l'"appel pour consultations"' de l'Ambassadeur du Sénégal à Rabat "'en attendant des clarifications"', le Premier Ministre a rendu public samedi un communiqué dont voici le texte intégral.

"Le Royaume du Maroc a clairement expliqué le seul motif de la présence à Rabat, pour une brève période de trois jours, de l'Ambassadeur de Sa Majesté à Dakar à savoir celui de contribuer à l'analyse du revirement radical, grave et surprenant de la position de hauts responsables du parti socialiste sénégalais sur la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il s'agissait donc d'une démarche circonscrite, avec un objectif déterminé sur un sujet précis. En aucune manière il ne s'est agi d'un rappel en consultations qui aurait alors pu révéler un éventuel différend ou tension à caractère politique entre les deux Etats ou être interprété comme un geste inamical vis-à-vis du peuple sénégalais frère. Bien au contraire, les autorités marocaines ont pris soin de bien distinguer les choses et ont tenu, à cette occasion, à se féliciter du développement et de l'approfondissement ces dernières années des relations entre les deux pays sous la Haute impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Son Excellence le Président Abdoulaye Wade, au bénéfice des deux peuples frères.

A ce titre, le Royaume du Maroc a rappelé que les rapports entre les peuples marocain et sénégalais sont séculaires, mutuellement respectueux, exceptionnels et singulièrement profonds.

Dès lors, le Royaume du Maroc n'a aucune explication supplémentaire à fournir ou clarifications à apporter autres que celles déjà formulées, avec la clarté requise, dans les communiqués du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération datés respectivement du 19 et 20 décembre.

La démarche du Royaume du Maroc et les précisions sans équivoque apportées ne semblent pas avoir été accueillies et perçues à leur juste valeur.

Ceci étant précisé, et tout comme le Royaume du Maroc, l'Etat du Sénégal définit, en toute souveraineté, sa politique étrangère et arrête dans ce cadre les décisions à caractère diplomatique qu'il juge appropriées".

Publié le: 22/12/2007 à 14:43:59 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/reaction-premier-a113504.html>